

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES  
COMTÉ DE SAGUENAY  
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 29 avril 2009, à 18h30 à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

Messieurs les conseillers

Julien Dufour  
Patrice Imbeault  
Jacques Morris

Sont absents : Madame la conseillère et  
Messieurs les conseillers

Julie Dubois  
Martial Hovington  
Michel St-Laurent

Sont également présents : Madame Lynda Tremblay, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Rapport sur les états financiers 2008 – présentation du rapport par les vérificateurs externes;
3. Dépôt et acceptation des états financiers 2008;
3. Fermeture de la session.

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

2. Rapport sur les états financiers 2008 – présentation du rapport par les vérificateurs externes :

Le maire invite M. Paul Gilbert de la Firme Mallette, vérificateurs externes de la municipalité, à présenter le rapport sur les états financiers 2008.

3. Dépôt et acceptation des états financiers 2008 :

Le conseiller Julien Dufour constate un vice de procédure à l'effet que l'avis de convocation aux Conseil n'a pas été transmise dans les délais prescrits.

La séance extraordinaire est donc considérée comme nulle et sans effet.

**09-04-0436 Fermeture de l'assemblée**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
QUE l'assemblée soit et est levée à 19 h

---

Francis Bouchard  
Maire

---

Lynda Tremblay  
Directrice générale/  
secrétaire-trésorière